

ABOLISSONS CES DEUX PRIVILÈGES

RESPONSABLES DES DÉFICITS ET DE LA DETTE :

LES INTÉRÊTS D'EMPRUNT ET LES CADEAUX FISCAUX :

Récit d'une manipulation faite par les riches, pour les riches et contre les peuples.

Warren Buffet (milliardaire américain) : « *Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner* » CNN 25 mai 2005.

Non, le budget de l'Etat n'a pas toujours été en déficit. De la Libération à 1973, les budgets étaient équilibrés. Depuis 1975, tous les budgets ont été déficitaires. Pourquoi ?

Jusqu'au 3 janvier 1973, l'Etat empruntait sans intérêt à la Banque de France. A cette date Giscard d'Estaing a interdit cette pratique et donné ce privilège aux banques.

Depuis, les banques empruntent à la banque centrale à 1% et prêtent à l'Etat... empochant au passage des intérêts. 1070 milliards € d'intérêts ont été payés aux banques de 1974 à 2010.

✓ Depuis 1992 (traité de Maastricht) **cette disposition durcie** s'applique en Europe, pour le plus grand profit des banques. **Les riches adorent la dette !** Et, pour eux, l'objectif est de la faire grossir le plus possible. En 2011, le remboursement des intérêts d'emprunt est devenu le second poste budgétaire (**48 milliards €**).

✓ Ces 48 milliards€ sont une charge illégitime sur les dépenses de l'Etat.

CADEAUX FISCAUX EN TOUT GENRE...

ou comment faire grossir la dette le plus possible ?

Les intérêts d'emprunt ont alourdi le déficit, nos dirigeants politiques soumis au monde de la finance se sont alors activés pour réduire les recettes de l'Etat. Pour cela rien de plus simple : **multiplier les cadeaux fiscaux notamment pour les grandes entreprises et les gros revenus.**

Depuis 2000, la baisse du taux de la tranche maximale a fait perdre **15 milliards €** de recettes fiscales. C'est aussi **30 milliards €** perdus en exonération des charges sociales patronales. Perdus aussi les **2 milliards €** sur l'ISF depuis la dernière réforme. Ajoutons la perte de **45 milliards €** de fraudes fiscales et nous arrivons au scandale des scandales : **LES NICHES FISCALES.**

173 milliards d'euros de niches fiscales et sociales pour les entreprises !

Le Medef n'a pas de mots assez durs pour condamner la « fiscalité exorbitante » qui frapperait, selon lui, les entreprises françaises. Le dernier rapport du Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) devrait, pourtant, l'amener à un peu plus de retenue

Les exonérations de cotisations sociales sont mises à la charge de l'Etat et les 66 milliards d'euros que ne versent pas les entreprises viennent gonfler directement le déficit public. La comparaison entre le montant des dérogations fiscales et sociales accordées aux entreprises et le déficit public est, d'ailleurs, particulièrement instructive : 173 milliards d'euros pour les dérogations, 160 milliards d'euros pour le déficit.

(Extraits du blog de Gérard Filoche)

Avec elles, le budget de l'Etat perd annuellement **145 milliards €** !

➤ **Le total, probablement sous-estimé, des sommes soustraites aux recettes de l'Etat serait de 237 milliards€.**

LES DÉFICITS ET LA DETTE SONT INJUSTIFIÉS !

Les 285 milliards € perdus chaque année (48+237) montrent qu'au lieu du déficit que nous connaissons, **c'est près de 200 milliards€ d'excédents qui devraient permettre de mener une autre politique.** C'est aussi la preuve que rien ne justifie la mise en cause des acquis sociaux issus des luttes sociales ni les privatisations de toutes sortes.

La NICHE COPE, petit mode d'emploi à l'usage des candidats à l'évasion fiscale légale

J'achète pour 500 000 € de participation dans la société Machin. Trois ans après, je la revends un million. Avant 2005, j'aurais payé 95 000 € d'impôts. Aujourd'hui, je ne paierai que 8 250 €. Voilà comment j'ai privé l'Etat de 86 750 €. Merci monsieur Copé !... L'exemple porte sur une petite somme. Sachez simplement que les dix plus grosses entreprises à s'être engouffrées dans la brèche ont gagné, en moyenne, 400 millions chacune ! Elles sont plusieurs milliers à utiliser, chaque année, la niche Copé. (Extraits du blog de Michel Urvoy, Ouest-France)

MOBILISONS-NOUS POUR RÉTABLIR LA VÉRITÉ !

Les tenants du système mentent pour cacher leur rapacité. Alors qu'ils pillent le budget de l'Etat, ils affirment, **avec la complicité d'une presse dominante**, que l'augmentation des dépenses publiques serait responsable des déficits et de la dette. C'est faux : en proportion de la richesse totale (le produit intérieur brut - PIB), **les dépenses publiques sont restées stables !**

MOBILISONS-NOUS POUR ABOLIR LES PRIVILÈGES !

Changeons les règles de la zone euro, refusons le Pacte budgétaire, refusons l'austérité, refusons de payer la dette illégitime.

DES ALTERNATIVES EXISTENT :

- **Imposons la mise en place d'un financement public et démocratique de l'économie**, en mettant les banques sous contrôle public, dans le cadre d'un authentique service public bancaire.
- **Sortons l'Europe de la mainmise des marchés financiers**, en permettant le financement des Etats par la BCE et par les banques centrales sans passer par les groupes financiers privés.
- **Redonnons des moyens financiers à l'action publique** pour des politiques sociales et écologiques, en imposant une véritable révolution fiscale, en taxant les riches et les profits, en supprimant les niches fiscales, en mettant un terme à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux.

RASSEMBLEMENT

SAMEDI 20 OCTOBRE 2012 - 15 H

Nous vous invitons à former une chaîne humaine symbolique devant

LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

(bd Bertrand)

Rendez-vous devant le Tribunal, près de la Préfecture du Calvados

Le Collectif du Calvados pour l'audit citoyen de la dette publique (CAC14)

est soutenu par les organisations :

EE-LV, FASE, FSU, GU, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la Paix, NPA, PCF, PG, Union syndicale Solidaires

<http://www.audit-citoyen.org>
cac14@audit-citoyen.org